

Date de la convocation :

24 mars 2016

Date d'affichage :

01 avril 2016

Objet :

Motion maternité de Remiremont

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Absents : 5

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du **31 mars 2016**

L'an deux mille seize et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christiane BEY, Maire.

Présents : Mmes et Ms MATHIEU F. – EON A.M.. – POIRRIER C. – ANDING M. – OSTER C. – VANCON P. – BERTRAND G. – GROSJEAN A. – OUGIER N. – BIGEY R. - GALMICHE N. – ROSE G. – LARROQUE D. -

Absents : DESHAYES J. – CHAPPUIS I. – OLLMANN S.- ROUSSEL A. – CUELHE S.

Pouvoirs : DESHAYES J à MATHIEU F. - CHAPPUIS I. à BEY C. OLLMANN S à EON A.M. - ROUSSEL A. à POIRRIER C. - CUELHE S. à LARROQUE D.

Le Maire propose au conseil Municipal d'adopter une motion appelant à la sauvegarde du service public de maternité du centre hospitalier de Remiremont.

Cette proposition de motion faite suite à l'annonce par l'Agence Régionale de Santé d'un projet de mutualisation des services hospitaliers d'Epinal et de Remiremont notamment concernant leur maternité respective conduisant à **la fermeture de la maternité de Remiremont.**

Si la volonté de rapprochement des maternités peut trouver certaines justifications, l'idée d'une éventuelle fermeture de la maternité de Remiremont serait lourde de conséquences au regard des principes d'égalité d'accès au soin des territoires, d'activité et de préservation des finances publiques.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte la présente motion de soutien à la maternité de Remiremont

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme.

Saint-Sauveur, le 31 mars 2016
Le Maire,